



# DÉCLARATION ABSENCE

SAISON 2021

NOM DU PROPRIETAIRE : .....

NOM DU BATEAU : .....

EMPLACEMENT : .....

Le demandeur s'engage à retirer son navire de la Concession Portuaire du ...../..... au ...../..... 2021 sans interruption.

**Période obligatoirement comprise entre le 1er Juin et le 31 Août. Aussi, afin que votre déclaration soit effective, complétez et renvoyez ce feuillet à la Capitainerie au plus tard le 31 Mai.**

Toute déclaration inexacte rendra l'engagement de remboursement sous forme d'avoir caduc.

Les avoirs saison ne se cumulent pas avec les absences déclarées Passeports escales.

En cas de retour anticipé, le locataire pourra au choix retrouver son emplacement entraînant ainsi la perte du bénéfice de l'avoir ou prendre un emplacement indiqué par la capitainerie qui sera facturé au tarif escale.

Le demandeur ayant respecté ces conditions bénéficiera de l'avoir correspondant à :

-1/12ème du forfait annuel par période de 28 jours consécutifs

-1/24ème du forfait annuel par période de 14 jours consécutifs

A ...../...../....., le ...../...../.....

Signature



# DÉCLARATION ABSENCE

SAISON 2021

NOM DU PROPRIETAIRE : .....

NOM DU BATEAU : .....

EMPLACEMENT : .....

Le demandeur s'engage à retirer son navire de la Concession Portuaire du ...../..... au ...../..... 2021 sans interruption.

**Période obligatoirement comprise entre le 1er Juin et le 31 Août. Aussi, afin que votre déclaration soit effective, complétez et renvoyez ce feuillet à la Capitainerie au plus tard le 31 Mai.**

Toute déclaration inexacte rendra l'engagement de remboursement sous forme d'avoir caduc.

Les avoirs saison ne se cumulent pas avec les absences déclarées Passeports escales.

En cas de retour anticipé, le locataire pourra au choix retrouver son emplacement entraînant ainsi la perte du bénéfice de l'avoir ou prendre un emplacement indiqué par la capitainerie qui sera facturé au tarif escale.

Le demandeur ayant respecté ces conditions bénéficiera de l'avoir correspondant à :

-1/12ème du forfait annuel par période de 28 jours consécutifs

-1/24ème du forfait annuel par période de 14 jours consécutifs

A ...../...../....., le ...../...../.....

Signature